

Santé, pour une politique de prévention durable

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Santé, pour une politique de prévention durable / [Inspection générale des affaires sociales ; préface de Marie-Caroline Bonnet-Galzy]

Ensemble : Rapport annuel - Inspection générale des affaires sociales 1154-3515

Auteur(s) : France Inspection générale des affaires sociales

Autre(s) responsabilité(s) : Bonnet-Galzy, Marie-Caroline (Préfacier)

Publication : Paris : La Documentation française, DL 2003

Description matérielle : 1 vol. (399 p.) : tabl., couv. ill. ; 24 cm

ISBN : 2-11-005417-4

EAN : 9782110054173

Classification décimale Dewey : 353.6 21

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Numéro de : "Rapport annuel", (2003)

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : L'enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le thème de la prévention sanitaire, décidée début 2002, trouve son aboutissement en même temps qu'est présenté au Parlement le projet de loi relatif à la politique de santé publique. Le rapport participe dès lors de l'attention croissante, affirmée au plus haut niveau de l'État, aux grands problèmes de santé publique, tels la lutte contre l'insécurité routière ou le cancer. Ce rapport public de l'IGAS a été nourri par deux enquêtes transversales (comparaisons internationales et métier de la prévention) et par cinq enquêtes thématiques (pollution chronique, santé au travail, enfance, nutrition, risques infectieux). Après avoir étudié les enjeux de prévention directement issus des principaux problèmes de santé publique français, le rapport s'intéresse aux conditions de mise en œuvre d'une politique de santé publique centrée sur la prévention en soulignant les conséquences du point de vue de la prévention, de la polarisation excessive du système français sur l'offre de soins. Le rapport souligne également la collaboration difficile entre les différents ministères, entre l'État et l'assurance maladie, entre l'administration centrale et les services déconcentrés, frein à la mobilisation nécessaire de tous les acteurs. Les propositions visent à développer

des formes de prévention plus participative, ciblée et territoriale. Pour cela, doivent être privilégiées des formes de planification participative, itérative au niveau régional, laissant au niveau central le soin de fixer quelques objectifs de grande envergure, notamment dans des domaines où l'intervention normative de l'État est nécessaire comme la santé au travail et la santé environnementale. Développer la prévention implique aussi de privilégier les programmes en direction des enfants et des adolescents, mais également de réorienter les moyens de la recherche, de la surveillance, de l'intervention médicale et de l'évaluation vers une intégration plus poussée du soin et de la prévention. [4e de couv.]

Sujet - Nom commun : Politique sanitaire -- France

Santé publique -- Administration -- France

Santé publique -- Enquêtes -- France

Médecine préventive -- France

Économie de la santé -- France